



Je deviens
adhérent...



Je choisis d'adhérer à l'APMSL pour

Améliorer les services proposés à mes patients

Adhérer à l'APMSL permet de :

- Créer des alliances dans un objectif de développement et d'**amélioration continue des services proposés à mes patients** ;
- **Innover** en agrégeant les intérêts des membres.

Prendre part à la vie associative de l'APMSL

Adhérer à l'APMSL permet de :

- Participer à la définition du projet associatif ;
- Défendre les **intérêts communs** de tous les membres ;
- Partager une **aventure humaine** avec les salariés de l'APMSL.

Faire connaître l'exercice coordonné

Adhérer à l'APMSL permet de :

- Faire partie d'une **communauté d'intérêt** qui valorise l'exercice coordonné pluriprofessionnel auprès des instances régionales et nationales ;
- Valoriser son appartenance au réseau auprès de ses partenaires, financeurs, collaborateurs et usagers ;
- **Être visible au-delà de son territoire** (pour relayer les attentes des professionnels de santé exerçant en équipes de soins primaires, notamment en Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP), l'APMSL participe à plusieurs instances régionales et départementales des Pays de la Loire. **Elle relaie également les attentes de ses adhérents au niveau national au sein d'AVECSanté, ainsi qu'à l'EHESP.**

Bénéficiaire d'une expertise sur différentes thématiques

(Juridique, santé publique, système d'information, financement, projet immobilier, coordination...)

Adhérer à l'APMSL permet de :

- Bénéficiaire d'un **accompagnement adapté** via le programme d'actions de l'APMSL ;
- Accéder à des **outils régulièrement mis à jour** (près de 200 outils) ;
- Gagner du temps sur sa veille professionnelle (appels à projets, actualités du secteur...);
- Faire des **économies de temps et d'argent** (le coût moyen d'un consultant expérimenté peut varier de **600 et 1 200 € par jour**).

Bénéficiaire d'un partage d'expérience avec les autres adhérents

Adhérer à l'APMSL permet de :

- **Echanger sur son quotidien** et ses problématiques concrètes avec les autres membres (90 MSP adhérentes, des centaines de professionnels de santé) ;
- Se sentir **moins seul** (groupes locaux des coordinateurs, leaders) ;
- Trouver des conseils pertinents auprès des adhérents et en délivrer à d'autres ;
- **Agir et progresser ensemble.**



**Formulaire
d'adhésion sur
www.apmsl.fr**

L'adhésion à l'APMSL est réservée exclusivement aux professionnels de santé souhaitant créer une ESP et aux équipes constituées et reconnues des **Pays de la Loire**.

Nos actions



Réunions d'information

Des rencontres pour s'informer et partager des expériences de terrain entre professionnels de santé.



Ma MSP en pratique

Des rendez-vous pour découvrir des outils et bénéficier de conseils dans un cadre convivial de partage et d'expérimentation.

Réservé aux adhérents.



Boîte à outils

Près de 200 outils pour faciliter la gestion d'une équipe de soins primaires, le travail en équipe, la mise en œuvre du projet de santé.

Réservé aux adhérents.



Ateliers d'écriture

Trois ateliers d'écriture pour élaborer un projet de A à Z avec apports de méthodologie, notions de base et retours d'expériences : projet de santé, protocole pluriprofessionnel, prévention.

Réservé aux adhérents.



Formation PACTE

La formation PACTE vise à renforcer les compétences des coordinateurs d'équipes à travers des apports théoriques, mais aussi des outils pratiques et des échanges d'expériences.

Réservé aux adhérents.



Réseau des coordinateurs

Réseau des coordinateurs

Un réseau, des rencontres pour partager de l'expérience, échanger, découvrir, expérimenter entre coordinateurs, et pourquoi pas, construire...

Réservé aux adhérents.



A la rencontre d'une équipe

Rencontres avec une équipe

Discussions et partages autour du projet d'une équipe pluriprofessionnelle sur site, pour découvrir très concrètement le quotidien de celle-ci.



L'inspir'Café de l'exercice coordonné pluriprofessionnel

L'inspir'Café de l'exercice coordonné pluriprofessionnel

Des reportages écrits et vidéos sur des actions menées par des équipes de soins primaires.



L'APMSL adhère depuis sa création à la fédération nationale pour le développement de l'exercice coordonné, AVECSanté.

Les cotisations des fédérations régionales permettent à AVECSanté de peser dans les différentes négociations et évolutions juridiques impactant le développement des maisons de santé pluriprofessionnelles et des équipes coordonnées (Séjour de la Santé, ACI, salariat en SISA, etc.).

Elles servent également à la présence active d'AVECSanté dans des groupes de travail (déploiement de la vaccination COVID, nouveaux métiers, pratiques avancées, protocoles de coopération, innovations autour de l'article 51 et de l'offre de soins en quartiers politiques de la ville, ainsi qu'avec des fédérations de soignants et d'usagers).

Elles servent à rédiger et développer de nouveaux projets de prévention au niveau national, et à produire des webinaires.

Elles sont essentielles aux actions de représentation et de défense de nos valeurs partagées autour de la pluriprofessionnalité et de l'exercice en équipe auprès des services de l'Assurance Maladie, de la DGOS, des ministères, mais aussi du monde de la recherche.

